

Nom commercial: Aether/Ethanolum 1:1

Numéro de la matière: 150620

Version: 5 / CH

Date de révision: 28.05.2025

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 28.05.25

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Aether/Ethanolum 1:1

N° d'article

15062000

Identification de substance / produit

UFI

4W5M-MDMX-TD1T-5G62

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Exipient pharmaceutique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour
cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers ***

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 1 H224

STOT SE 3 H336

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger ***

H224

Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.

H336

Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

Nom commercial: Aether/Ethanolum 1:1

Numéro de la matière: 150620

Version: 5 / CH

Date de révision: 28.05.2025

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 28.05.25

Conseils de prudence

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P501.3	Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient *** diéthyl éther

Informations complémentaires

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

2.3. Autres dangers

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT. Le produit ne contient aucune substance vPvB. Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes pour l'homme. Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants *****Composants dangereux *******diéthyl éther**

No. CAS	60-29-7
No. EINECS	200-467-2
Numéro d'enregistrement	01-2119535785-29-XXXX
Concentration	>= 25 < 50 %
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)	
Flam. Liq. 1	H224
Acute Tox. 4	H302
STOT SE 3	H336
ATE orale	1'200 mg/kg

Autres ingrédients *****éthanol**

No. CAS	64-17-5
No. EINECS	200-578-6
Numéro d'enregistrement	01-2119457610-43-0098
Concentration	>= 50 %
Le renvoi: [4]	
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)	
Flam. Liq. 2	H225

eau

No. CAS	7732-18-5
No. EINECS	231-791-2
Concentration	>= 1 < 10 %
Le renvoi: [4]	

Nom commercial: Aether/Ethanolum 1:1

Numéro de la matière: 150620

Version: 5 / CH

Date de révision: 28.05.2025

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 28.05.25

Bornane-2-one

No. CAS

76-22-2

No. EINECS

200-945-0

Numéro
d'enregistrement

01-2119966156-31-XXXX

Concentration

< 1 %

Le renvoi: [4]

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Sol. 1 H228

Acute Tox. 4 H302

Acute Tox. 4 H332

Skin Irrit. 2 H315

Eye Dam. 1 H318

STOT SE 2 H371

Poumon; Voie d'exposition: par
inhalation**Notent**

[4] Information volontaire

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. Dégager les voies respiratoires. Respiration irrégulière/arrêt de la respiration: respiration artificielle.

En cas de contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec beaucoup d'eau.

En cas de contact avec les yeux

Ecartez les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Traitement chez un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion

Ne pas faire vomir - danger d'aspiration. Appeler aussitôt un médecin.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Mousse, Produits extincteurs en poudre

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit est combustible. La formation de mélanges explosifs avec l'air sont possibles. En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux.

5.3. Conseils aux pompiers**Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection.

Autres données

Ne pas rejeter dans les eaux superficielles/les eaux souterraines. Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

Nom commercial: Aether/Ethanolum 1:1

Numéro de la matière: 150620

Version: 5 / CH

Date de révision: 28.05.2025

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 28.05.25

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter la contamination de la peau, des yeux et des vêtements. Assurer un apport d'air frais.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Explosif. Ne pas jeter les résidus à l'égout.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur. Nettoyer.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Eviter la formation d'aérosol. Travailler uniquement sous hotte. Veiller à la bonne aération des locaux. Eviter inhale poussières/ brumes/ vapeurs. Eviter contamination de la peau, les yeux et des vêtements. Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute source d'ignition. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Température de stockage recommandée

Valeur	15	25	°C
--------	----	----	----

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510	3	Liquides inflammables
Classe de stockage (Suisse)	3	Liquides inflammables

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé. Protéger de l'action de la lumière. Mettre à l'abri des entrées d'air/Oxygène. Conserver à l'écart de toute source d'ignition. Ne pas conserver à une température supérieure à 25 °C.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle ***

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition ***

éthanol

Liste	SUVA	
Type	MAK	
Valeur	960 mg/m ³	500 ppm(V)
Valeur limite à courte terme	1920 mg/m ³	1000 ppm(V)
Groupe du risque pendant la grossesse: S; Remarque: SSc; Formal; INRS NIOSH		

diéthyl éther

Liste	SUVA	
Type	MAK	
Valeur	1200 mg/m ³	400 ppm(V)
Valeur limite à courte terme	1200 mg/m ³	400 ppm(V)
Remarque: ZNS, Geruch, OAWKT HU; NIOSH		

Dose dérivée sans effet (DNEL)/dose calculée d'effet minimum (DMEL)

éthanol

Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006

HÄNSELER
SWISS PHARMA

Nom commercial: Aether/Ethanolum 1:1

Numéro de la matière: 150620

Version: 5 / CH

Date de révision: 28.05.2025

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 28.05.25

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)
Groupe de réf.	Ouvrier
Durée d'exposition	Long terme
Voie d'exposition	dermale
mode d'effet	Effet systémique
Concentration	343
	mg/kg/d

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)
Groupe de réf.	Ouvrier
Durée d'exposition	Long terme
Voie d'exposition	par inhalation
mode d'effet	Effet systémique
Concentration	950
	mg/m ³

diéthyl éther

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)
Groupe de réf.	Ouvrier
Durée d'exposition	Long terme
Voie d'exposition	par inhalation
mode d'effet	Effet systémique
Concentration	308
	mg/m ³

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)
Groupe de réf.	Ouvrier
Durée d'exposition	Aigu
Voie d'exposition	par inhalation
mode d'effet	Effet systémique
Concentration	616
	mg/m ³

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)
Groupe de réf.	Ouvrier
Durée d'exposition	Long terme
Voie d'exposition	dermale
mode d'effet	Effet systémique
Concentration	44
	mg/kg/d

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)
Groupe de réf.	Consommateur
Durée d'exposition	Long terme
Voie d'exposition	par inhalation
mode d'effet	Effet systémique
Concentration	54.5
	mg/m ³

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)
Groupe de réf.	Consommateur
Durée d'exposition	Long terme
Voie d'exposition	dermale
mode d'effet	Effet systémique
Concentration	15.6
	mg/kg/d

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)
Groupe de réf.	Consommateur
Durée d'exposition	Long terme
Voie d'exposition	orale
mode d'effet	Effet systémique
Concentration	15.6
	mg/kg/d

Nom commercial: Aether/Ethanolum 1:1

Numéro de la matière: 150620

Version: 5 / CH

Date de révision: 28.05.2025

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 28.05.25

Concentration sans effet prévisible (PNEC)**éthanol**

Valeur type	PNEC	
Type	Eau douce	
Conditions	Long terme	
Concentration	0.96	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	Eau salée	
Concentration	0.79	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	Sédiment d'eau douce	
Concentration	3.6	mg/kg
Valeur type	PNEC	
Type	Sédiment marin	
Concentration	2.9	mg/kg
Valeur type	PNEC	
Type	Eau douce	
Conditions	Occasionnel	
Concentration	2.75	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	STP	
Concentration	580	mg/l

diéthyl éther

Valeur type	PNEC	
Type	Eau douce	
Concentration	2	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	Eau salée	
Concentration	0.2	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	STP	
Concentration	4.2	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	Sédiment	
Concentration	9.14	mg/kg
Valeur type	PNEC	
Type	Sédiment marin	
Concentration	0.914	mg/kg
Valeur type	PNEC	
Type	Sol	
Concentration	0.66	mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Nom commercial: Aether/Ethanolum 1:1

Numéro de la matière: 150620

Version: 5 / CH

Date de révision: 28.05.2025

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 28.05.25

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Nettoyer les mains et le visage après le travail. Protéger la peau préventive. Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.

Protection respiratoire - Note

Protection respiratoire en présence d'aérosol ou de brouillard de produit. Pour une brève exposition, utiliser un appareil filtrant avec filtre AX

Protection des mains

Matériau approprié	vitone			
Épaisseur du gant	0.70	mm		
Temps de pénétration	> 30	min		

Protection des yeux

nécessaire

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition**

Valeur	34.6	à	78	°C
Pression	101.3	kPa		
Source	Index Merck			

Point d'éclair

Valeur	-40	à	13	°C
Source	Index Merck			

Pression de vapeur

Valeur	5.9	à	58.7	kPa
température	20	°C		
Source	Index Merck			

Densité et/ou densité relative

Valeur	0.71	à	0.81	g/cm³
température	20	°C		
Source	Index Merck			

9.2. Autres informations**Temps d'écoulement**

Valeur	10		s
méthode	DIN 53211 4 mm		
Source	Valeur évaluée		

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.4. Conditions à éviter**

Protéger de l'action de la lumière. Mettre à l'abri des entrées d'air/Oxygène (formation de peroxydes). Mettre à l'abri des échauffements/surchauffes.

10.5. Matières incompatibles

Des agents d'oxydation forts, Halogènes, Ozone (danger d'explosion!), Peroxydes, Forme avec l'air des mélanges gazeux explosifs. Réagit au contact de l'oxygène.

10.6. Produits de décomposition dangereux**Autres données**

Les vapeurs et le gaz peuvent en présence d'air former un mélange explosible.

Nom commercial: Aether/Ethanolum 1:1

Numéro de la matière: 150620

Version: 5 / CH

Date de révision: 28.05.2025

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 28.05.25

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë par voie orale

ATE	2'571.41	mg/kg
	02	

méthode valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)

éthanol

Espèces	rat	
DL50	7060	mg/kg
Source	Toxicology and Applied Pharmacology. Vol. 16, Pg. 718, 1970.	

éthanol

Espèces	rat	
DL50	10470	mg/kg

Bornane-2-one

Espèces	souris	
DL50	1310	mg/kg

diéthyl éther

Espèces	rat	
DL50	1200	mg/kg

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)

éthanol

Espèces	lapin	
DL50	15800	mg/kg

éthanol

NOAEL		
	8232	mg/kg

Bornane-2-one

Espèces	lapin	
DL50	> 5000	mg/kg

diéthyl éther

Espèces	lapin	
DL50	> 20000	mg/kg
méthode	OCDE 402	

Toxicité aiguë par inhalation (Composants)

éthanol

Espèces	rat	
CL 50	30000	mg/m³
Durée d'exposition	4	h
Administration/Forme	Vapeurs	

Bornane-2-one

CL 50	1.5	mg/l
-------	-----	------

diéthyl éther

Espèces	rat	
CL 50	32000	ppm(V)
Durée d'exposition	4	h
Administration/Forme	Vapeurs	

Corrosion/irritation cutanée

Substance de référence diéthyl éther

Nom commercial: Aether/Ethanolum 1:1

Numéro de la matière: 150620

Version: 5 / CH

Date de révision: 28.05.2025

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 28.05.25

Espèces lapin
évaluation Non irritant

Corrosion/irritation cutanée (Composants)

éthanol
évaluation Non irritant

diéthyl éther
Espèces lapin
Durée d'exposition 4 h
évaluation Non irritant
méthode OCDE 404

lésions oculaires graves/irritation oculaire

Substance de référence diéthyl éther
Espèces lapin
évaluation légèrement irritant

lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)

éthanol
évaluation irritant

diéthyl éther
Espèces lapin
évaluation Non irritant
méthode OCDE 405

sensibilisation

Substance de référence diéthyl éther
Espèces Être humain
évaluation non sensibilisant

Sensibilisation (Composants)

éthanol
évaluation non sensibilisant

diéthyl éther
Espèces souris
évaluation non sensibilisant
méthode OECD 429

Mutagénicité (Composants)

éthanol
évaluation Pas d'activité mutagène, au vu de test Ames.

diéthyl éther
Espèces *Salmonella typhimurium*
évaluation Pas d'activité mutagène, au vu de test Ames.
méthode Ames test

Cancérogénicité (Composants)

diéthyl éther
évaluation Aucun effets négatifs

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (ingrédients)

diéthyl éther
Exposition unique
évaluation Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

11.2 Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme**

Nom commercial: Aether/Ethanolum 1:1

Numéro de la matière: 150620

Version: 5 / CH

Date de révision: 28.05.2025

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 28.05.25

Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocrinien chez l'homme.

Expériences issues de la pratique

Dessèche la peau. le produit est irritant pour les muqueuses.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité pour les poissons

Espèces	Pimephales promelas			
CL 50	2600			mg/l
Durée d'exposition	96	h		

Toxicité pour les poissons (Composants)

éthanol

Espèces	cyprins dorés (Leuciscus idus)			
CL 50	8140			mg/l
Durée d'exposition	96	h		

Bornane-2-one

CL 50	35			mg/l
Durée d'exposition	96	h		

diéthyl éther

Espèces	cyprins dorés (Leuciscus idus)			
CL 50	> 100			mg/l
Durée d'exposition	48	h		

diéthyl éther

Espèces	Pimephales promelas			
CL 50	2560			mg/l
Durée d'exposition	96	h		
méthode	OECD 203			

Toxicité pour les daphnies

Espèces	Daphnia magna			
CE50	165			mg/l
Durée d'exposition	24	h		

Toxicité pour les daphnies (Composants)

éthanol

Espèces	Daphnia magna			
CE50	9000	à	14000	mg/l
Durée d'exposition	48	h		

diéthyl éther

Espèces	Daphnia magna			
CE50	> 100			mg/l
Durée d'exposition	48	h		

diéthyl éther

Espèces	Daphnia magna			
CE50	165			mg/l
Durée d'exposition	24	h		

diéthyl éther

Espèces	Daphnia magna			
CI50	1380			mg/l
Durée d'exposition	48	h		

Toxicité pour les algues (Composants)

Nom commercial: Aether/Ethanolum 1:1

Numéro de la matière: 150620

Version: 5 / CH

Date de révision: 28.05.2025

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 28.05.25

diéthyl éther

Espèces	Desmodesmus subspicatus		
CE50	> 100	mg/l	
Durée d'exposition	72 h		
méthode	OCDE 201		

diéthyl éther

Espèces	Desmodesmus subspicatus		
NOEC	100	mg/l	
Durée d'exposition	72 h		
méthode	OCDE 201		

Toxicité pour les bactéries (Composants)**diéthyl éther**

Espèces	Photobacterium phosphoreum		
CE50	5600	mg/l	
Durée d'exposition	15 min		

12.2. Persistance et dégradabilité**Biodégradabilité**

évaluation	Difficilement dégradable
------------	--------------------------

Biodégradabilité (Composants)**éthanol**

Valeur	94	%
évaluation	Facilement biodégradable	

diéthyl éther

évaluation	N'est pas dégradé facilement
------------	------------------------------

Demande Chimique en Oxygène (DCO) (Composants)**éthanol**

Valeur	0.93 à 1.67	mg/g
--------	-------------	------

12.3. Potentiel de bioaccumulation**Log Pow (coefficient de répartition n-octanol/eau) (ingrédients)****éthanol**

log Pow	-0.31
---------	-------

diéthyl éther

log Pow	1.05
---------	------

facteur de bioconcentration (BCF) (ingrédients)**éthanol**

BCF	0.66
-----	------

12.4. Mobilité dans le sol**Mobilité dans le sol (Composants)****diéthyl éther**

Modérément mobile dans les sols

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT

Le produit ne contient aucune substance vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement**

Nom commercial: Aether/Ethanolum 1:1

Numéro de la matière: 150620

Version: 5 / CH

Date de révision: 28.05.2025

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 28.05.25

Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

12.7. Autres effets néfastes

Information supplémentaire sur l'écologie

Ne pas laisser parvenir le produit dans l'eau souterraine, eaux et la canalisation.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Eliminer comme le produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport ***

	Transport terrestre ADR/RID ***	Transport maritime IMDG/GGVSee ***	Transport aérien ***
Code de restrictions en tunnels	D/E		
14.1. Numéro ONU	1993	1993	1993
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (éthanol, diéthyl éther)	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (ethanol, diethyl ether)	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (ethanol, diethyl ether)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	3	3	3
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	I	I	I
Quantité limitée	0		
Les catégories de transport	1		

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation ***

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) ***

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) WGK 1

Remarque

classe de danger pour le milieu aquatique dérivée (WGK, Allemagne) conformément à l'annexe 1, point 5.2 du Règlement sur les installations manipulant des substances nocives pour les eaux (AwSV, Allemagne).

Nom commercial: Aether/Ethanolum 1:1

Numéro de la matière: 150620

Version: 5 / CH

Date de révision: 28.05.2025

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 28.05.25

RUBRIQUE 16: Autres informations

mentions de danger H-de la rubrique 3

H224	Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H336	Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Acute Tox. 4	Toxicité aiguë, Catégorie 4
Flam. Liq. 1	Liquide inflammable, Catégorie 1
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique STOT un., Catégorie 3

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.